

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 21 DECEMBRE 2017

PRESENTS : MM. DELAUTRETTE, DEBLOOS, LAVIGNE, BELAIR, GAYOT, BOUCHARREYSSAS, DOIZON, HUMBERT, MEYNARD, PEYRILLE, JOUHANNY, LUBRANO, MALLEFONT.

ABSENTS : Mr DEXET (procuration à Mr LAVIGNE), Mme ACHARD (excusée).

Secrétaire de séance : F.BELAIR

1/ ETAT AVANCEMENT TRAVAUX EN COURS

Mr le Maire informe le conseil de l'avancée des travaux de la salle des fêtes. Elle sera achevée fin avril-début mai.

2/ MISE EN PLACE DU RIFSEEP (Régime Indemnitare des Fonctions Sujétions de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel dans la Fonction Publique)

Ce regroupement des différents régimes se décompose en deux parties : une partie IFSE avec un montant maximum de 4000€ et 10% de CIA, et une partie CIA liée à l'évaluation professionnelle. Le dossier présenté au Comité Technique du Centre De Gestion en date du 30 Novembre avec une proposition de 10% pour l'ensemble du personnel pour le CIA, a reçu un avis favorable à l'unanimité (les montants sont des maximas qui permettent de respecter la réglementation ; Mr le Maire fixe le montant individuel revenant à chaque agent).

3/ QUESTIONS DIVERSES

Mise en place de la convention urbanisme avec la Communauté de Communes à compter du 1^{er} Janvier 2018. La DDT n'instruira plus pour la commune les documents d'urbanisme à compter du 01/01/18 (01/01/2017 pour les communes > à 10000 hab.). Marina Delage a été recrutée au 01/12/2017 à temps complet par la Communauté de Communes. Une convention est passée entre la Commune et la Communauté de Communes sur les mêmes bases qu'avec la DDT. Les dossiers sont donc déposés et contrôlés en mairie puis transmis au service instructeur de la Communauté de Communes (assurera la consultation des services concernés...), ce qui sécurisera par rapport aux règles d'urbanisme ; le Maire signera toujours la décision finale.

Tablettes école : des cinq propositions émises par 2 prestataires (Memolim et Ecomdata), celle d'Ecomdata est retenue étant la plus avantageuse techniquement et économiquement, pour un montant de 2719€ avec une mise à niveau de tous les équipements et une maintenance gratuite et permanente à distance 24h/24 et une maintenance sur site 1 à 2x/an pour un montant de 710€. Après avis de l'Inspection d'Académie, la DETR va être sollicitée.

Motion SABV : soutien du conseil à la motion proposée concernant la baisse des aides de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (baisse de 12 à 22% soit 27000€ et pas de financement pour 2018).

Représentant Commune à l'Office de Tourisme : GAYOT Loïc à la place de BELAIR Florence (nécessité d'être délégué communautaire).

Voeux : du fait de l'indisponibilité de la salle des fêtes pour le début d'année, le conseil propose l'envoi d'une carte de vœux à chaque foyer informant que la traditionnelle cérémonie des vœux n'aura pas lieu mais qu'une manifestation sera organisée pour l'inauguration de la salle des fêtes.

Rencontre association Les Carrioles : un groupe de discussion est créé au sein du conseil (Mrs Gayot, Mallefont, Bouchareychas, Delautrette, Mmes Humbert, Bélair, Doizon). La manifestation ayant lieu sur le site du hameau de gîtes, ce groupe est chargé de préparer avec l'équipe des Carrioles la manifestation du mois d'août afin d'ajuster l'organisation.

Info : les marchés de producteurs auront lieu le 11/07/18 et le 08/08/18 sur le site des Ribières. Il est rappelé que l'organisation est inter associative.